



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse

Élections : renouvellement du Conseil d'administration PACA

Comme tous les 3 ans, les groupes régionaux de l'Association des Bibliothécaires de France vont procéder à de nouvelles élections...

Cette année, il y a de nombreux départs du CA en Provence Alpes Côte d'Azur.

Vous avez besoin d'échanger sur vos pratiques professionnelles, rencontrer des collègues en dehors de votre structure et partager vos connaissances ? Vous avez envie de proposer et organiser des journées de formation, vous souhaitez réfléchir et faire évoluer votre métier ou réagir aux évolutions actuelles ?

Rejoignez le groupe régional de l'ABF Provence Alpes Côte d'Azur !

Quel que soit votre statut (professionnel, chercheur d'emploi, étudiant...), quel que soit votre établissement, quel que soit votre public (milieu universitaire, hospitalier, CE ou en lecture publique) vous pouvez vous investir dans les activités de l'association.

Le Conseil d'Administration régional traite des sujets en cours : journées d'étude, prises de position du groupe face aux propositions du conseil national, préparation d'un budget, courriers aux adhérents, articles pour la revue BIBLIO(thèques), actualités du site... Les activités et décisions sont prises de façon collégiale, et doivent évoluer avec l'arrivée de nouveaux membres.

COMMENT PROCÉDER ?

Remplissez [ce formulaire](#) pour poser votre candidature.

Il faut être adhérent, vous pouvez adhérer directement [ici](#) !

Merci de le compléter et de le renvoyer :

- par mail à labfpaca (@) gmail.com

- ou par courrier à l'adresse suivante :

Médiathèque Louis Aragon

Quai des Anglais

13500 MARTIGUES

Vous pouvez faire acte de candidature pour le conseil d'administration (pas de fonction particulière) ou pour le bureau (fonctions de vice-président, trésorier, trésorier adjoint, secrétaire ou secrétaire adjoint) ou comme président du groupe régional. Tous les postes sont ouverts.

La date limite de dépôt des candidatures, accompagnée d'une présentation rapide, est fixée au **3 novembre**.

Chaque adhérent de l'ABF recevra ensuite les bulletins de vote.

La date limite du vote est fixée au **12 décembre**.